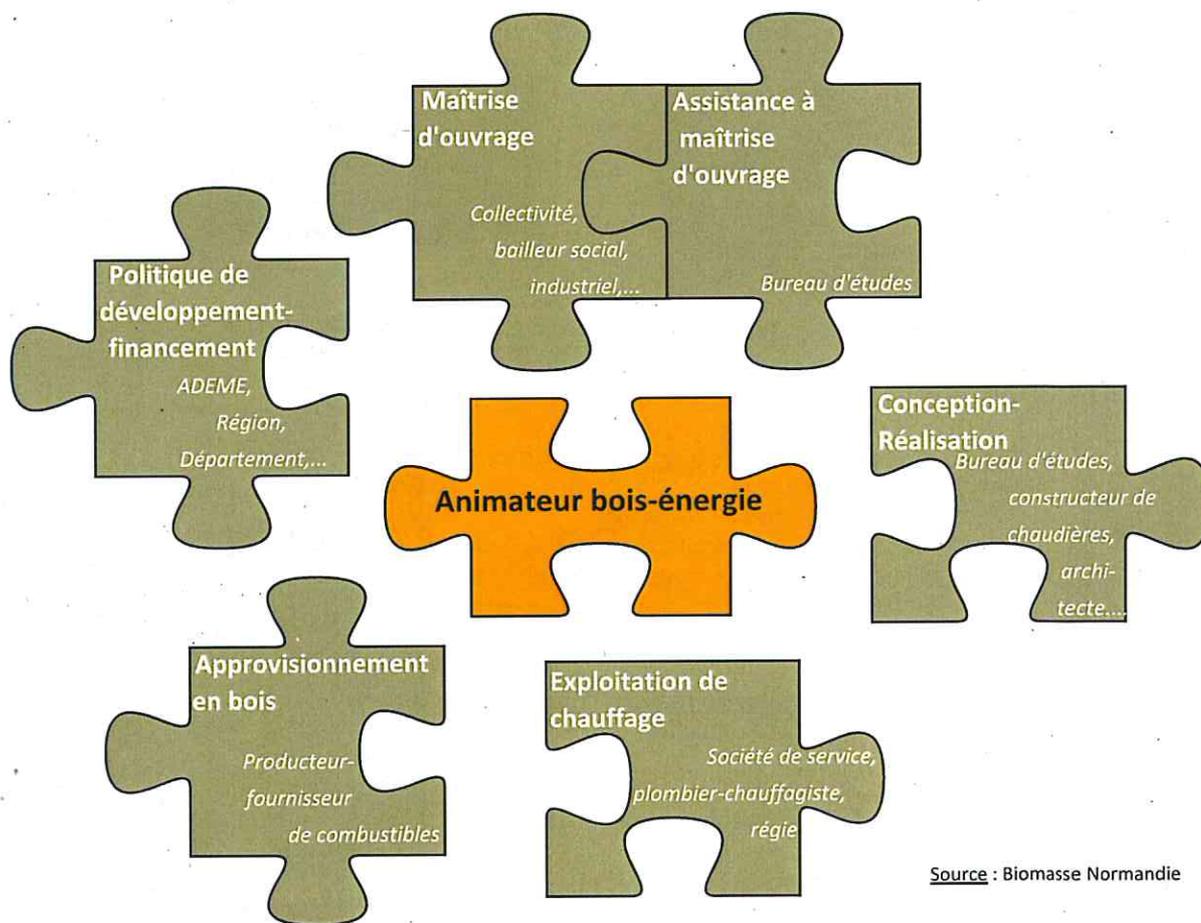




L'animateur, acteur incontournable de la filière bois-énergie

Seul acteur véritablement à l'interface des mondes du bois et de l'énergie, l'animateur est la personne qui a la **vision la plus complète de la filière bois-énergie** sur son secteur d'intervention (région, département, territoire).

Sans rôle commercial, objectif et indépendant, il assure le **lien entre tous les intervenants** de la filière et soutient son développement harmonieux : il met de l'huile dans les rouages.



Source : Biomasse Normandie

L'animateur est un élément-clé pour la mise en œuvre des politiques publiques.

Il a notamment pour mission :

- de **promouvoir** le bois-énergie
- d'**informer et accompagner les maîtres d'ouvrage** dans leur projet de chaufferie
- de soutenir la **structuration de l'approvisionnement** en combustibles
- de **suivre les installations** en fonctionnement et en projet

Accompagnement des porteurs de projets de chaufferies

*L'opportunité de réalisation d'une chaufferie ou d'un réseau de chaleur au bois peut naître de multiples façons :
rénovation ou création de bâtiments, volonté de valoriser les ressources forestières locales...
Dans tous les cas, faire appel à l'animateur dès l'émergence aide à réaliser une
installation techniquement performante et économiquement rentable.*

Les étapes-clés d'un projet bois-énergie

- Emergence de l'idée ①
- Note d'opportunité* ②
- Cahier des charges (EF) ③
- Dossier de financement (EF)
- Etude de faisabilité (EF)
- Dossier de financement de la réalisation ④
- Réalisation des travaux
- Montage juridique et financier
- Contrat d'approvisionnement ⑤
- Réception des installations
- Gestion de l'installation
- Suivi de l'installation ⑥

D'après : Rhônalpénergie Environnement

L'animateur peut accompagner le maître d'ouvrage à chaque phase de la vie du projet : **conception, réalisation, fonctionnement.**

- Dans un premier temps, l'animateur : ①

- informe sur les **spécificités du bois-énergie**
- propose des **visites de chaufferies bois**



Visite d'une chaufferie (Source : CCI 48-30)

② - Quand le maître d'ouvrage a clairement défini ses besoins, l'animateur réalise une **note d'opportunité***.

- Si une **étude de faisabilité** se révèle nécessaire, l'animateur peut être sollicité :

- rédaction du **cahier des charges** ③
- organisation de la **consultation** des bureaux d'études avec analyse technique des propositions
- **suivi de l'étude**, avis sur les documents produits et sur l'organisation à retenir

- Une fois prise la **décision de réaliser l'opération**, le maître d'ouvrage peut encore faire appel à l'animateur :

- rédaction du **cahier des charges** pour la consultation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage ou d'un maître d'œuvre
- avis sur les **choix techniques** proposés
- soutien au montage des dossiers de demande de **subventions** ④
- aide pour la consultation d'un **fournisseur de combustible** et d'un exploitant de chaufferie ⑤

⑥ - L'**installation mise en service**, l'animateur peut aussi :

- assurer un **suivi technique et économique**
- porter un avis sur la **qualité du combustible** livré et le **fonctionnement** de la chaufferie
- proposer d'éventuels **ajustements**

* La Note d'opportunité

La note d'opportunité permet d'explicitier le **contexte**, d'évaluer grâce à des ratios les **principales caractéristiques techniques** (puissances et consommation de bois...) et **économiques** (coûts d'investissement et de fonctionnement, subventions mobilisables, économie réalisée...), d'examiner les possibilités d'**approvisionnement en combustible** et d'évaluer l'**intérêt global du projet**.

Pour les installations de petite puissance, cette note sommaire peut être suffisante pour lancer une consultation auprès des constructeurs-installateurs; pour les plus importantes, une étude de faisabilité effectuée par un bureau d'études est pertinente.



Visite d'une chaufferie (Source : CCI 48-30)

Promotion du bois-énergie

La communication sur cette source d'énergie, à la fois ancestrale et novatrice, est indispensable au développement de projets cohérents.

Ainsi, l'animateur est amené à multiplier les modes de communication :

- production de **documents** (fiches de présentation de chaufferies,...)
- organisation de **réunions** d'informations et de **visites**
- diffusion d'informations par **internet**
- participation à des **salons** et autres manifestations



Documents de communication

(Sources : Quercy énergies, Bois energie 66, Atlanbois)

Aide à la structuration de l'approvisionnement en combustibles



Visite d'un chantier-test (Source : Bois énergie 15)

Le développement du bois-énergie sur un territoire passe par la production de combustibles bois aux caractéristiques bien précises. Ceci requiert une réflexion globale en matière de transformation de la ressource en bois, à un échelon territorial correspondant aux bassins de production et de consommation.

Par son statut d'interlocuteur privilégié entre l'**amont** (détenteurs de bois, producteurs et fournisseurs de combustibles) et l'**aval** de la filière (porteurs de projets de chaufferies bois), l'animateur participe à l'émergence et au renforcement de filières d'approvisionnement :

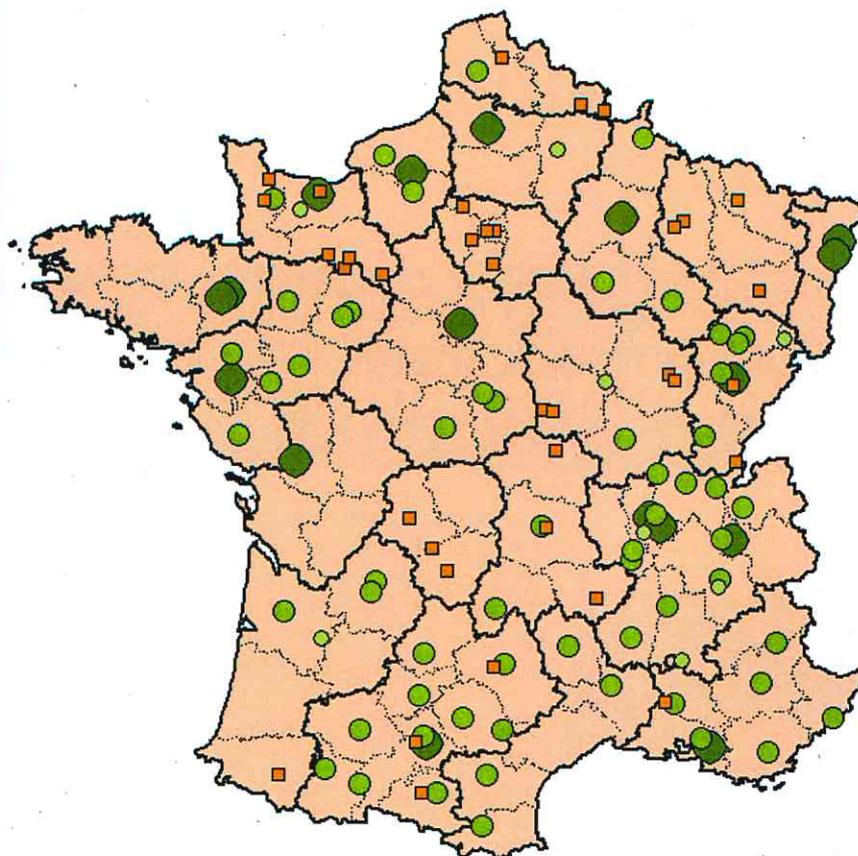
- réalisation d'un suivi sur la **ressource** et les **fournisseurs** de combustibles bois
- organisation de **visites** et démonstrations : plates-formes de conditionnement / stockage, déchetage, livraison...
- aide à la mise en place de **plates-formes**
- accompagnement pour la mise en œuvre de **chantiers-tests**
- édition de **documents** d'information spécifiques à l'approvisionnement
- **conseils auprès des fournisseurs** de bois
- appui à la mise en place d'**approvisionnements adaptés** (contrat d'approvisionnement, auto-approvisionnement, démarches qualité...)

Retour d'expérience utile aux concepteurs de chaufferies bois

L'animateur suit le **développement et le fonctionnement des chaufferies et réseaux**. Il repère ainsi les solutions optimales de conception et celles moins adaptées. Il bénéficie ainsi d'un retour d'expérience conséquent qu'il peut mettre à disposition des concepteurs (*bureaux d'études, architectes...*) :

- informations sur les **particularités du bois-énergie**
- échanges techniques sur le **dimensionnement** des projets
- constitution d'un **réseau** départemental ou régional de concepteurs avertis...

Structures d'animation bois-énergie



Les "structures d'animation du programme bois-énergie" sont celles qui cumulent l'ensemble des compétences de l'"Animateur bois-énergie", elles sont financées pour cela par le biais de l'ADEME, entre autres financeurs.

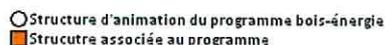
D'autres intervenants contribuent à l'animation bois-énergie en travaillant spécifiquement sur certaines thématiques (milieu rural, approvisionnement,...), elles sont nommées "structures associées".

N'hésitez pas à tous les contacter !

Zone d'intervention de la structure d'animation



Catégorie d'animation



Sources : Biomasse Normandie / CIBE

CIBE et animateurs ou comment tisser un réseau dynamique

En 2010, le CIBE a créé la commission «Animation bois-énergie».

Elle a pour objectifs :

- de créer un réseau d'animateurs bois-énergie pour
 - recenser, identifier les structures d'animation
 - échanger sur différents thèmes
 - créer les outils communs de travail

- valoriser le rôle des animateurs, cela passe par la
 - définition d'une trame commune du métier d'animateur

- professionnalisation des animateurs
- reconnaissance du rôle de l'animateur dans la réalisation des projets

- apporter aux partenaires financiers un regard global sur la filière bois-énergie :

- compilation de données
- analyse de la filière et discussions d'orientations
- élaboration de perspectives

CIBE
Comité
Interprofessionnel
du Bois-Energie

3 rue Basfroi
75011 PARIS
09 53 58 82 65
contact@cibe.fr
www.cibe.fr

Votre contact local :

Véronique MARIEN

EnergETHIC

Association Loi 1901

31 rue Principale
62310 AMBRICOURT
SIRET 539 968 131 00018

03. 21. 47. 76. 17

energethic@mailoo.org